

Le permis de conduire est-il trop cher ?

Le permis de conduire, élément essentiel de la mobilité individuelle, est considéré, aujourd'hui, comme trop cher par de nombreux automobilistes. Le prix du permis serait même, pensent certains, l'une des raisons au nombre trop important d'automobilistes qui circulent sans permis.

Pour avoir l'avis d'un spécialiste, l'Automobiliste a choisi d'interviewer Philippe Llerena, patron d'un groupe d'auto-écoles en Alsace. Il a accepté de répondre, sans détours, à nos questions.

Pensez-vous que le permis de conduire en France est trop cher ?

En réalité le prix du permis de conduire en France est largement dans la norme européenne. Moins cher qu'en Allemagne, plus cher qu'en Espagne. Son tarif est largement justifié par rapport au prix de revient de la prestation qui dégage, d'ailleurs, des marges faibles.

C'est cela qui explique que la très grande majorité des écoles de conduite en France (98 %) emploie moins de 5 personnes. L'activité ne peut, en effet, permettre de rémunérer des frais de structure.

Concrètement aujourd'hui combien coûte le permis ?

Couramment le permis de conduire revient entre 1 200 et 1 500 € mais le prix dépend du nombre d'heures de conduite réellement nécessaires.

Le minimum légal est de 20 heures mais il n'est pas rare que, en milieu urbain, par exemple, il faille un nombre d'heures bien plus important - une quarantaine - car les conditions de circulation et d'examen sont différentes. C'est ainsi qu'un permis de conduire peut, dans ce cas, très bien revenir à 2 000 €.

Comment faire pour diminuer le coût du permis ?

Aujourd'hui le rôle de l'auto-école n'est plus seulement de transmettre des connaissances mais d'amener à un comportement adapté, basé sur une bonne perception du risque. Pour cela il faut du temps et du kilométrage. La méthode de la conduite supervisée, qui permet à l'élève de bénéficier de l'expérience et du temps d'un conducteur expérimenté, permet de diminuer le temps passé en auto-école et par là-même le coût du permis.

Aujourd'hui, seules 25 % des formations passent par la conduite accompagnée ou supervisée.

Les stages concentrés sur quelques jours ne permettent-ils pas d'avoir de meilleurs tarifs ?

Ces méthodes ne permettent pas réellement de diminuer les coûts. D'abord elles ne sont pas destinées à tout le monde car il faut être capable d'assimiler un contenu très dense en peu de temps. Il existe, certes, des promotions sur ce type de stages, à moins de 1 000 €.

Encore faut-il vérifier le coût des compléments souvent nécessaires, d'autant plus que, dans ce cas, l'auto-école aura intérêt à prolonger la formation.

Et l'enseignement du Code de la route : n'y aurait-il pas d'économies à faire ?

Une solution économique qui fonctionne, est l'apprentissage en ligne, par Internet. Malgré cela, aujourd'hui, les salles de Code sont toujours pleines. Dans une bonne auto-école les cours de Code ne consistent pas simplement à passer des tests mais correspondent à des cours structurés avec une progression et donc en présence d'un enseignant.

Si on ne peut pas réellement baisser le prix du permis, comment faire pour aider à son financement ?

Des réflexions ont été entreprises. Le permis à 1 € est intéressant mais il est lié à la solvabilité des parents et, en cas de difficultés, le fonds de solidarité qui a été mis en œuvre fonctionne aujourd'hui très peu. Peut-être parce qu'il n'est pas assez sollicité. Il existe des auto-écoles associatives qui, tel que, en Alsace, Mobilex, ont pour vocation d'être une interface sociale pour rechercher les modalités de financement du permis pour des publics qui en ont besoin. Pôle Emploi, lui aussi, peut jouer un rôle. Il faut savoir qu'il peut financer jusqu'à 1 500 € le passage du permis pour des demandeurs d'emploi.

Au-delà du coût du permis, quel serait l'élément qui vous semble le plus important pour améliorer la formation ?

Il faudrait passer d'un système d'évaluation-sanction de l'élève à un système d'évaluation-sanction de l'auto-école. Certes l'examen du permis de conduire serait conservé comme garde-fou mais il serait nécessaire de pouvoir évaluer la qualité de la pédagogie à l'aide d'un organisme externe.

Au-delà du permis, ne faudrait-il pas mettre en œuvre la formation continue du conducteur ?

La formation continue existe déjà au travers de la récupération de points qui permet de "prélever" une partie de la population pour la former. Pour aller plus loin, il y a, aujourd'hui, les leviers de l'assurance et de l'entreprise. Une obligation réglementaire qui serait utile en intégrant, sans sanction, des étapes d'auto-évaluation du conducteur n'est pas à l'ordre du jour.

Merci Philippe Llerena de nous avoir fait part de votre avis sur ce sujet.

Philippe Llerena est Président Départemental de l'Union Nationale Intersyndicale des Enseignants de la Conduite (Unidec).

Il dirige, par ailleurs, un groupe de 12 auto-écoles.